

Heureux sans enfants... c'est possible!

Malgré les critiques, les « childfree » revendiquent de plus en plus haut leur choix de ne pas devenir parents. Décryptage.

SÉGOLÈNE BARBÉ

PSYCHO « Tu le regretteras », « Tu vieilliras seule », « Tu es trop égoïste »... Même en 2020, ne pas vouloir d'enfant reste un choix difficile à assumer, surtout pour les femmes, sommées de se justifier sur ce non-désir de maternité qui va à l'encontre de ce que la nature a « prévu » pour elles. En 2016, une infographie publiée dans le *Sunday Times* avait ainsi fait grand bruit en recensant les femmes politiques sans enfants (Angela Merkel, Theresa May...), sans dire un mot de leurs homologues masculins dans le même cas.

Pour l'essayiste Mona Chollet, auteur de *Sorcières, la puissance invaincue des femmes* (La Découverte, 2018), celles qui ne veulent pas d'enfant seraient même des figures modernes de la sorcière : elles font peur car elles s'émancipent des normes sociales, du patriarcat, et sont toujours suspectées de ne pas aimer les enfants. Un peu comme ces sorcières qui - disait-on - dévoreraient les nouveau-nés les soirs de sabbat.

Si l'injonction à renouveler les générations pèse toujours sur l'utérus des femmes, c'est aussi parce qu'elle est inscrite dans notre inconscient collectif depuis des millénaires. « Ce n'est que depuis la fin

du XIX^e siècle que nous maîtrisons les techniques obstétricales. Autrefois, beaucoup de bébés mouraient à la naissance, d'où la nécessité d'assurer la survie de l'espèce », rappelle la psychologue Edith Vallée, qui travaille depuis trente ans sur le sujet (son site : non-maternite.org).

En France, le taux d'infécondité volontaire reste faible et quasiment inchangé depuis trente ans : 6,3 % des hommes et 4,3 % des femmes n'ont pas d'enfants et ne souhaitent pas en avoir (*Rester sans enfant, un choix à contre-courant*, Population & Société, 2014). Mais les « childfree » (non-parents par choix, par opposition aux « childless » qui n'ont pas pu avoir d'enfant) réclament désormais qu'on respecte leur choix et qu'on cesse de les montrer du doigt. Ils s'expriment aujourd'hui dans des groupes Facebook, des livres, des documentaires (*Femmes sans enfants, femmes suspectes*, de Colombe Schneek), des chansons (*Juste une femme* de Chimène Badi)... et même des journées spéciales comme la Fête des non-parents, célébrée à plusieurs reprises entre 2009 et 2015 à Bruxelles, Paris et Montréal.

Depuis quelques années, une nouvelle catégorie de « childfree » fait également parler d'elle : les Ginks (Green Inclinated No Kids), qui refusent d'enfanter pour des raisons écologiques, pour ne pas ajou-



Les « childfree » sont des pionnières dans le sens où elles empruntent des chemins peu fréquentés et cherchent à donner un sens à leur vie autrement

Isabelle Tilmant, psychothérapeute clinicienne

ter à la surpopulation et à l'épuisement des ressources. « Cet argument écologique permet aussi aux femmes non-mères de se retrouver autour d'une cause positive, car elles se sentent souvent très seules dans leur choix, alors que les mères accèdent naturellement à plusieurs cercles d'appartenance comme la crèche, l'école, les fêtes autour de la famille... », analyse Isabelle Tilmant, psychothérapeute clinicienne et auteur d'*Une vie sans enfant, un bonheur est possible* (De Boeck, 2018).

Un appel vers autre chose

Cette solitude, Edith Vallée l'a vécu lors, dans les années 1970, elle a réalisé sa thèse sur ce sujet et rencontré d'autres femmes qui avaient fait le même choix qu'elle. « Aujourd'hui, la parole s'est tout de même libérée, estime-t-elle. L'intérêt pour l'écologie remet la question au cœur de la société, ainsi que les

débats sur la filiation dans les couples homosexuels qui nous confrontent à des remises en question encore plus importantes du schéma traditionnel familial. »

Qui sont ces femmes qui choisissent de ne pas enfanter ? Ont-elles été à ce point traumatisées par leur enfance qu'elles redoutent d'imposer cela à un autre être humain ? Pour Edith Vallée, certaines sont en effet dans la rupture avec la génération passée, refusant de reproduire ce qu'elles ont vécu ; mais pour beaucoup d'autres, ce refus d'être mère correspond d'abord à un appel vers autre chose. « Je vois deux autres catégories de femmes "childfree", explique-t-elle. Celles qui se réalisent dans l'union - avec un homme ou avec une œuvre, dans laquelle l'enfant ferait figure d'intrus -, grandes amoureuses, chercheuses passionnées ou encore artistes qui "portent" leur œuvre ; mais aussi celles qui s'épanouissent dans l'action : les entrepreneuses, les

journalistes curieuses du monde et toujours en perpétuel mouvement... »

Être bien sans enfant, avoir d'autres priorités, vouloir rester libre... Telles sont les principales motivations invoquées aujourd'hui par les « childfree », bien avant les raisons financières ou celles liées à la santé (*Rester sans enfant, un choix à contre-courant*).

« Nous pouvons aussi nous interroger sur notre tendance à juger ce choix, alors que nous pourrions simplement le respecter même si nous ne le comprenons pas toujours, souligne Isabelle Tilmant. Peut-être qu'il y a aussi de la part de certaines mères une pointe d'envie pour ces femmes qui ont fait un choix qu'elles ne se sont pas autorisées à faire. Les "childfree" sont des pionnières dans le sens où elles empruntent des chemins peu fréquentés et cherchent à donner un sens à leur vie autrement. » Avoir une existence féconde sans passer par la maternité, heureusement, c'est possible !

Grossesse : la consigne « zéro alcool » est-elle justifiée ?

Par précaution, les autorités de santé ont adopté un message clair.

CÉCILE THIBERT @CecileThibert

VRAI/FAUX Certains dénoncent une injonction sexiste, culpabilisatrice et outrageusement hygiéniste. Les autres revendiquent le principe de précaution, études à l'appui. Signe que la question de la consommation d'alcool pendant la grossesse reste très sensible. Du côté des autorités sanitaires, le sujet semble clos. Depuis quelques années, l'agence Santé publique France n'a en effet de cesse de répéter le slogan « zéro alcool pendant la grossesse ». Un message clair et sans équivoque.

D'après les données disponibles, les dommages liés à la consommation d'alcool pendant la grossesse sont loin d'être isolés. On estime que les troubles causés par l'alcoolisation foetale concernent environ 1 % des naissances, soit 7000 à 8000 enfants chaque année. Un chiffre probablement sous-estimé, du fait des difficultés à repérer ces troubles qui peuvent survenir à retardement.

Les cas les plus graves sont regroupés sous le terme de syndrome d'alcoolisation foetale, une pathologie qui représente la première cause de retard mental évitable. Elle se manifeste par un retard de croissance, des malformations du visage et du crâne, mais aussi par une déficience intellectuelle et des troubles du comportement. Cette forme la plus sévère (et irréversible) toucherait 0,5 à 3 enfants pour 1000 naissances, uniquement ceux dont les mères ont eu des consommations d'alcool importantes et régulières pendant leur grossesse (plus de

deux verres quotidiens ou plus de quatre verres en une seule fois).

Ces cas extrêmes doivent-ils faire renoncer à une petite coupe de champagne au Nouvel An, seul écart en neuf mois de privation ? Sans tomber dans l'alarmisme, les données scientifiques montrent que oui. Car on sait désormais que des doses modérées, même faibles, peuvent provoquer des altérations neurologiques durables chez le fœtus. « Nous avons de plus en plus d'éléments montrant que le fœtus peut être impacté par une consommation ponctuelle. À partir de là, refuser le principe de précaution, c'est

prendre un risque », met en garde Bruno Gonzalez, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), qui travaille depuis plusieurs années sur la neurotoxicité de l'alcool sur le fœtus.

Certes, la gravité des troubles engendrés est fonction des quantités d'alcool consommées et de la durée de l'exposition. Mais à l'heure actuelle, on ne connaît pas de dose minimale sans risque. Un simple verre peut provoquer des dégâts potentiellement irréversibles. A

contrario, dix ou quinze verres au cours d'une grossesse peuvent n'avoir aucune conséquence.

Si l'alcool est si dangereux, c'est qu'il a la capacité de traverser la barrière placentaire très facilement. En pratique, lorsque sa mère boit, le fœtus trinque aussi. Une fois dans le sang foetal, l'alcool va agir sur les organes en cours de développement, en particulier le système nerveux central. Ces mécanismes sont également responsables de fausses couches, d'accouchements prématurés et de décès des bébés peu après leur naissance en raison de leur faible poids ou à cause de déformations physiques.

Il n'existe pas de période moins à risque que d'autres. « Mais selon la période où a lieu la consommation, les effets ne seront pas les mêmes. On parle de fenêtre de vulnérabilité », souligne Bruno Gonzalez. Beaucoup de choses se jouent notamment entre la troisième et la douzième semaine de grossesse. C'est par exemple là que se mettent en place le cœur, les membres supérieurs et inférieurs, les yeux, les dents, les oreilles ou encore les organes génitaux. Mais le système nerveux central du bébé reste sensible à l'alcool (et à d'autres toxiques) tout au long de la grossesse.

Face à ces risques, certains médecins recommandent désormais le « zéro alcool dès le début de grossesse » et mettent en garde contre le binge drinking chez les femmes en âge de procréer. Un mode de consommation particulièrement nocif pour l'enfant à naître. ■

Les sœurs siamoises et le barbier-chirurgien

SOLINE ROY @so_sroy

LE 23 NOVEMBRE 1689, la joie le dispute au malheur dans ce village de la banlieue de Bâle, en Suisse. Clementia, 42 ans, vient de donner deux filles à son époux, Martin. Mais les petites Elisabeth et Catherina sont bien plus que jumelles : elles sont siamoises, attachées au niveau de l'ombilic et de l'appendice xiphoidé (la partie inférieure du sternum).

Une telle présentation ferait presque figure de formalité pour la médecine moderne. Mais, dans l'Europe du XVII^e siècle, l'obstétrique reste un art hasardeux et la mortalité néonatale est très importante.

Les petites Suisses ont de la chance. Au lendemain de leur naissance, leur chemin croise celui de Johannes Fatio, chirurgien consulté par le médecin Samuel Braun. Fils d'un marchand protestant réfugié d'Italie, il a fait son apprentissage auprès d'un barbier-chirurgien avant d'être admis dans la guilde, puis d'étudier à l'université de Valence.

Lorsqu'on lui soumet le cas de ces deux fillettes, il consulte quelques illustres confrères, puis décide de tenter une séparation. Plusieurs témoins de l'opération en publièrent des descriptions, dont un professeur de l'université de Bâle, Emanuel König, dès 1689. Mais ce n'est qu'en 1752

que la procédure racontée par Fatio sera publiée, dans un ouvrage où il décrit aussi d'autres techniques novatrices en chirurgie et réanimation des nouveau-nés.

La séparation des jumelles est menée en trois étapes, sur neuf jours. D'abord, les vaisseaux ombilicaux sont séparés et ligaturés ; puis un cordon de soie est placé autour de la chair connectant les fillettes, et progressivement serré. « Le 3 décembre 1689, la bande de tissus de liaison ligaturée se séparait spontanément », raconte le médecin néerlandais Robin Van der Weiden dans *Twin*

Research, en 2004, se basant sur les écrits de Fatio. Les plaies sont scarifiées au scalpel, et des pansements de lin trempés dans du vin rouge feront le reste. Fatio et Braun prennent chacun en charge l'une des jumelles, qui « guérissent complètement » en dix jours. C'est la première description détaillée d'une séparation réussie de siamoises.

Deux ans plus tard, c'est un autre type de scission qui vaudra à Johannes Fatio de voir son nom gommé de l'histoire de la médecine. Membre d'un groupe de citoyens rebelles, il écrira en 1691 une Constitution un peu trop progressiste aux yeux des contre-révolutionnaires. Ce qui lui vaudra d'être emprisonné, torturé, puis exécuté le 28 septembre 1691. ■

HISTOIRES DE MÉDECINE

